ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Je soussigné(e), Mme/M. :

Né(e) le :

à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire [1] :

□ Déplacement pour participer à un rassemblement revendicatif autorisé par la Préfecture devant la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne, 68/70 avenue du Général de Gaulle à Créteil le 10 novembre 2020 de 10h à 12h.

Fait à :

Le : à (heure) :

Signature :

1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.